

Le surendettement des ménages (Corrigé)



Liens avec les programmes de SES (1^{ère})

Un contre exemple de l'équilibre financier des ménages
Approche micro économique à partir du budget des ménages.

Liens avec les programmes de STG (T^{ale})

Un contre exemple de l'équilibre financier des ménages
Approche micro économique à partir du budget des ménages..

Notions :

Dettes, débiteur, revenus disponibles, surendetté, taux d'endettement, seuil de surendettement, crédit revolving (crédit renouvelable), commission de surendettement,

Objectifs :

Montrer les processus du surendettement et de l'accumulation des crédits par les ménages.

Temps prévu :

1 heure

Budget et surendettement des ménages

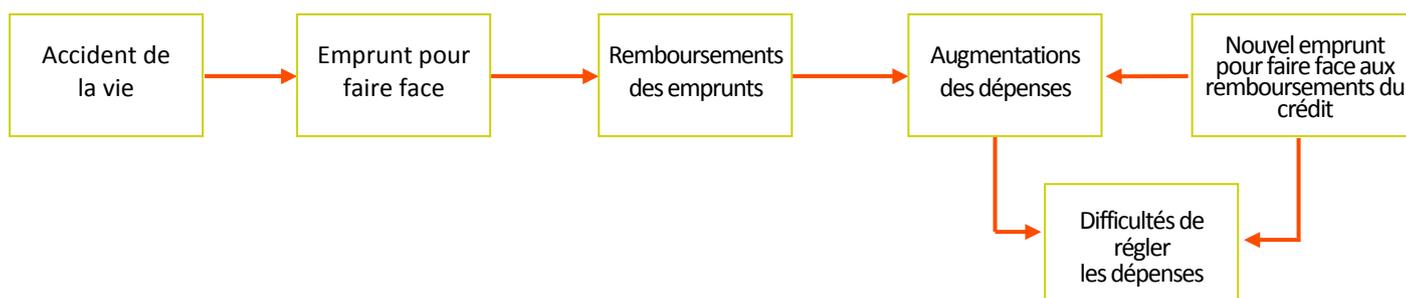
Document 2

- 1 – A partir du budget, calculer l'endettement, c'est-à-dire la part des revenus consacrée au remboursement des dettes (les revenus du mois, les charges du mois, les remboursements de crédits calculés sur un mois) ?
Les calculs : Taux d'endettement = $(925 \text{ €} / 2300,32 \text{ €}) = 40,2 \%$

- 2 – Le ménage est-il en situation de surendettement ?
Il y a surendettement car la part des revenus consacrée au remboursement des dettes est bien supérieure à 33%.
Il est intéressant de calculer la marge restante pour évaluer la capacité de la famille monoparentale à faire face aux charges de la vie courante autres que les crédits : marge restante = $(2300,32 \text{ €} - 2305 \text{ €}) = -4,68 \text{ €}$
Ici la marge est négative, la famille dépense plus par mois qu'elle ne gagne.

Document 3

- 3 – Remplir les cases du schéma simplifié de surendettement des ménages.



- 4 – Trouver les causes possibles de celui-ci ?

Le surendettement a largement changé de nature. Au début des années 1990, c'était souvent un phénomène lié à un excès de crédits, un surendettement actif, un surendettement de cigale. Ce n'est plus majoritairement le cas aujourd'hui. 75 % des surendettés se trouvent dans cette situation en raison « d'accidents de la vie » : perte d'emploi, divorce, maladie... Près des 2/3 vivent seuls (célibataires, veufs ou divorcés) avec des revenus inférieurs à 1 500 euros par mois. Ils sont locataires en très grande majorité. La perte d'emploi demeure le facteur dominant (1/3) des situations de surendettement, à côté du divorce, de la séparation ou du décès du conjoint.

Ce qui est constant dans les profils des surendettés, c'est l'importance de l'endettement bancaire (75 %) et surtout des crédits revolving ; ceux-ci figurent dans ¾ des crédits dénombrés dans les dossiers. Ils sont accordés facilement par les établissements de crédit spécialisés, il convient donc d'être prudent avant de signer un crédit. Derrière le terme de « réserve d'argent », c'est souvent un crédit à taux élevé de 15 à 20 % qui vous est proposé



Le surendettement des ménages (Corrigé)



Les deux grands types de crédit

Document 4

- 5 – A partir des documents désigner les deux grands types de crédit et leurs principales caractéristiques?
 - **Le crédit à la consommation** est un emprunt qui se caractérise par son montant qui ne peut être supérieur à 21500 € et par sa durée qui ne peut être inférieure à 3 mois. (Ces caractéristiques vont prochainement évoluer. La Directive européenne du 23 avril 2008 sur le crédit à la consommation (qui doit être transposée en droit français avant le 11 juin 2010), fait entrer dans le champ des crédits à la consommation les crédits d'un montant inférieur à 75 000 € et qui ne sont pas destinés à l'achat d'un bien immobilier. Tout crédit à la consommation souscrit par un particulier bénéficie des dispositions du code de la consommation qui fixe un certain nombre de règles relatives au contenu et à la conclusion du contrat dans le but de protéger le consommateur. Comme son nom l'indique, le crédit à la consommation se distingue du crédit immobilier. Il existe deux types de crédits à la consommation : le **crédit affecté**, qui finance un bien défini (voiture, cadeau, voyage, ...) et seulement lui ; le **crédit non affecté** dont le montant est à la libre utilisation de l'emprunteur : c'est le cas des « **prêts personnels** » et des « **crédits revolving** ». (Source site lafinancepourtous.com)
 - **Le crédit immobilier** est un emprunt destiné à couvrir tout ou partie d'un achat immobilier, d'une opération de construction, ou des travaux sur un bien immobilier existant.
- 6 – Quels sont les types de crédit le moins fréquent à l'origine du surendettement ?

Dans les dossiers de surendettement soumis aux commissions de la banque de France, l'endettement résultant de crédits immobiliers ne sont présents dans 7% des cas.
- 7 – Quels sont les plus fréquemment à l'origine du surendettement ?

Les crédits à la consommation et tout particulièrement les crédits revolving sont les plus fréquemment présents dans les dossiers de surendettement soumis aux commissions de la banque de France. La part des crédits à la consommation est en accroissement. Le nombre de crédits « revolving » présents dans les dossiers de surendettement a progressé de 5% entre 2001 et 2004. Ils représentent 70% de l'ensemble des crédits dénombrés dans les dossiers (source le Médiateur de la République, Rapport sur le malendettement décembre 2006)

Le crédit renouvelable

Document 5

- 8 – Quels sont les différents termes utilisés pour désigner le crédit renouvelable ?

Le crédit revolving porte aussi le nom de «crédit permanent», «crédit renouvelable», «crédit reconstituable», «réserve d'argent» ou «réserve de crédit».

L'expression crédit renouvelable exprime le fait que ce crédit est reconstituable, il s'agit d'une ligne de crédit qui vous est accordée et que vous n'avez a priori pas à renégocier. Au fur et à mesure de vos remboursements, vous reconstituez votre réserve. Elle exprime également le fait qu'il est reconductible tous les ans par tacite reconduction. (Mais pas forcément aux mêmes conditions).

Source : www.lafinancepourtous.com

- 9 - Présenter les avantages et les inconvénients de l'utilisation du crédit renouvelable ?

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">• Sa souplesse• Obtenir rapidement et facilement de l'argent• Faire face à des situations urgentes• Peu de formalités à accomplir• Réaliser des souhaits d'achats• Le crédit est réutilisable• Une carte de paiement et de retrait est souvent associée à ce crédit	<ul style="list-style-type: none">• Les taux d'intérêts sont élevés donc ce crédit est couteux• Les remboursements peuvent être longs• La tentation est de réutiliser ce crédit en permanent, renouvelé grâce aux remboursements réalisés• Une impression d'avoir de l'argent à sa disposition, or il s'agit de dettes• Les sollicitations des vendeurs sont tentantes, d'où le risque d'accumulation des dettes et des cartes de crédit• Une tendance à vivre au dessus de ses moyens





Les commissions de surendettement

Document 6

- 10 – Combien y a-t-il environ chaque année de dossiers de surendettement déposés auprès d'une commission de surendettement ? entre octobre 2003 et octobre 2008 combien de dossiers ont été déposés ?

184 000 dossiers ont été déposés par an en moyenne entre octobre 2003 et octobre 2008, soit 919 000 au total.

- 11 – Combien ont été admis à une procédure de traitement ?

Sur ce total plus de 776 000 dossiers ont été jugés éligibles aux procédures légales de traitement du surendettement

- 12 – Quelles sont les deux procédures possibles de traitement d'une situation de surendettement auxquelles la commission de surendettement peut recourir ?

Soit une procédure amiable reposant sur la négociation d'un plan conventionnel de redressement accepté par la personne surendettée et ses créanciers. **Soit une procédure de rétablissement personnel** prononcée par un juge et qui est inspirée de la « faillite civile » (effacement des dettes après ventes des actifs saisissables de la personne.

- 13 – Quelle est la part de chacune ?

La **procédure amiable** est beaucoup plus fréquente (60% des cas entre octobre 2003 et octobre 2008). La procédure de rétablissement personnelle intervient dans environ 40% des cas. Cela se fait un peu plus fréquemment parce qu'aucun accord amiable n'a pu être trouvé qu'avec l'accord des personnes surendettées.

- 14 – A votre avis quelles sont les autres solutions possibles avant de saisir une commission de surendettement ?

-la négociation avec les créanciers de délais supplémentaires de rééchelonnements.

-rechercher une aide financière dans l'entourage, auprès de l'employeur et auprès des organismes des travailleurs sociaux.

-rééquilibrer le budget en réduisant les dépenses, choisir des formules économiques (magasins discount), augmenter les revenus (travailler plus pour gagner plus), demander des augmentations de salaire, faire des heures supplémentaires, percevoir des allocations, vendre des biens permettant le remboursement anticipé des crédits, gager les valeurs refuges possédées.

-le rachat des crédits par une banque ou un organisme de crédits en regroupant tous les crédits dans le but de réduire le montant des échéances. Mais la contrepartie les remboursements des crédits durent plus longtemps

